

AEROSUISSE Bulletin en fin d'année 2020



Chères lectrices, chers lecteurs



Cette année touche enfin à sa fin... En 2020, l'aviation mondiale a, sans en être responsable, vécu la plus grande crise dans son histoire centenaire. Au printemps, AEROSUISSE s'est engagée décisivement pour le plan de sauvetage du gouvernement fédéral pour l'aviation suisse. Ceci a permis jusqu'à présent aux compagnies aériennes, aux aéroports et aux entreprises aéroportuaires de survivre la crise. Mais tant que l'Europe ne pourra pas présenter des restrictions uniformes concernant Covid-19, seul un vaccin permettra au large public de voyager à nouveau. Espérons que ceci sera le cas dès le printemps prochain. Et après le coronavirus ? Il s'agira de gérer le débat sur le climat. AEROSUISSE poursuivra son combat fondé sur des faits précis et avec l'objectif clair d'obtenir pour les compagnies aériennes suisses des conditions cadres équivalentes à celles de leurs concurrents étrangers. En période d'une prélevée sur les billets d'avion imminente, d'une taxe exorbitante sur les jets d'affaires et sans le soutien du DETEC ceci représente un énorme défi.

Malgré toutes les restrictions nous vous souhaitons, à vous-même et à vos proches, de joyeuses fêtes et surtout une excellente santé.

Thomas Hurter, président d'AEROSUISSE

Éditorial

- [Plan de sauvetage du gouvernement fédéral grâce à AEROSUISSE](#)
 - [La quarantaine a les mêmes effets que le confinement](#)
 - [Conseil fédéral : les tests rapides devraient raccourcir la quarantaine](#)
 - [L'importance du fret aérien est de plus en plus évidente](#)
 - [La loi du CO2 nuit énormément à l'aviation](#)
 - [Comment procéder à Dübendorf ?](#)
-

Plan de sauvetage du gouvernement fédéral grâce à AEROSUISSE

Le président d'AEROSUISSE et conseiller national Thomas Hurter s'est engagé décisivement pour le plan de sauvetage Covid-19 du gouvernement fédéral pour l'aviation suisse. Un plan qui consiste en un financement provisoire qui doit être remboursé par les compagnies aériennes. Le parlement a approuvé l'octroi de ces crédits d'un montant de 1,275 milliards pour Swiss et Edelweiss. La modification sur la loi sur l'aviation a également été approuvée ce qui a permis de soutenir les entreprises aéroportuaires.

La quarantaine a les mêmes effets que le confinement

Après la réouverture des frontières des pays européens à la mi-juin, la fréquence des voyages a augmenté de manière spectaculaire dans toute l'Europe. En juillet déjà, la Suisse a décrété pour un pays après l'autre et à court terme une quarantaine de dix jours pour tous les voyageurs – le trafic aérien s'est de nouveau écroulé. On sait aujourd'hui que les mesures de quarantaine ont peu de bénéfices sur le plan sanitaire, mais qu'en revanche elles causent des pertes économiques considérables. Lors du quatrième trimestre de 2020 le trafic aérien en Suisse se situe à un niveau de 20 pour cent de l'année précédente. C'est pourquoi AEROSUISSE s'engage pour des règles uniformes en Europe concernant Covid-19 afin qu'au moins les déplacements dans l'espace Schengen redeviennent possibles jusqu'à ce qu'un vaccin permette de reprendre les vols intercontinentaux.

Conseil fédéral : les tests rapides devraient raccourcir la quarantaine

En raison des problèmes invoqués ci-dessus, le président d'AEROSUISSE et conseiller national Thomas Hurter a demandé au Conseil fédéral lors de la session d'hiver quelle stratégie il poursuivait pour stimuler le trafic aérien et comment la reconnaissance internationale des preuves de tests et de vaccins serait assurée. Dans sa réponse du 7 décembre le Conseil fédéral a déclaré qu'il vérifiait actuellement si la quarantaine pouvait être réduite grâce à l'utilisation de tests rapides antigènes. En outre, il a déclaré que l'on visait une stratégie de vacciner les classes de risque et la reconnaissance internationale des preuves de tests et de vaccins faisait l'objet des débats actuels dans le cadre de l'Organisation mondiale de la santé.

L'importance du fret aérien est de plus en plus évidente

L'importance du fret aérien pour l'approvisionnement économique du pays a clairement été démontrée lors de la pandémie du coronavirus : seuls les vols de fret ont permis la distribution mondiale du matériel médical nécessité d'urgence. En Suisse aussi des tonnes de masques de protection ont été transportées par avion par Swiss et par d'autres compagnies aériennes. En raison de l'interruption globale de la chaîne d'approvisionnement beaucoup d'avions long-courrier sont utilisés comme avions de fret – en partie aussi avec des marchandises dans la cabine – depuis le début de la pandémie. Tous les vols long-courrier au départ et à destination d'aérodromes suisses transportent actuellement surtout du fret et seulement peu de passagers dans la cabine. Swiss par exemple a effectué plus de 1000 vols cargo et transporté plus de 23'000 tonnes de marchandises depuis le début de la crise du coronavirus jusqu'à la mi-novembre. Ainsi Swiss peut maintenir tous ses douze Boeing 777 et tous ses cinq Airbus A340 en vol. Pour la distribution des vaccins le fret aérien va de nouveau jouer un rôle décisif, car il s'agit du seul moyen de transport capable d'assurer globalement des chaînes frigorifiques conformes.

La loi du CO2 nuit énormément à l'aviation

En raison de la constellation actuelle du parlement il fallait s'attendre à ce que celui-ci approuve la nouvelle loi sur le CO2. L'aviation suisse – déjà associée à deux programmes CO2 par CORSIA et EU-ETS – est ainsi énormément affaiblie et chargée à plusieurs reprises. La prélevée sur les billets d'avion de 30 à 120 francs par passager aura pour

conséquence que beaucoup de passagers suisses vont s'orienter vers l'étranger et ainsi causer un trafic de contournement supplémentaire. Pour l'aviation d'affaires la nouvelle taxe sur le CO2 de 500 à 3000 francs par décollage met en péril leur existence. La collecte de signatures pour le référendum est lancée, ainsi il reste l'espoir qu'une votation aura lieu.

Comment procéder à Dübendorf?

Mi-octobre le DETEC a confronté l'aviation suisse en crise à une mauvaise nouvelle supplémentaire : la procédure de conversion de l'aérodrome de Dübendorf a été interrompue, la Confédération a terminé sa coopération avec la Flugplatz Dübendorf AG et est tenue à des dommages-intérêts à l'égard de cette dernière. Le DETEC ne voit plus d'intérêts de la Confédération à Dübendorf et reporte la responsabilité sur le canton. AEROSUISSE a pris contact avec le gouvernement cantonal zurichois afin d'élaborer des perspectives. Car selon son communiqué de presse la Confédération est toujours intéressée par la possibilité d'une utilisation triple (forces aériennes, aviation civile, parc d'innovation).

[Communiqué de presse
d'AEROSUISSE](#)

AEROSUISSE
Fédération faitière
de l'aéronautique et de
l'aérospatiale suisses
Kapellenstrasse 14
Case postale
3001 Berne

Consultez notre site Web:

www.aerosuisse.ch

Rédaction: Hansjörg Bürgi

Tél
+41 58 796 98 90
Fax
+41 58 796 99 03

info@aerosuisse.ch
www.aerosuisse.ch

2020© AEROSUISSE